En 2019, l'offre de formation de l'Ecole du Renouvellement Urbain évolue.

Depuis 2016 l'ÉRU a organisé des sessions de formation à destination des membres des conseils citoyens des quartiers en renouvellement urbain. Cette formation se déroulait dans le temps de la construction des protocoles du projet de renouvellement urbain.

En 2019, la plupart des projets entrent – avec la signature des conventions – dans une phase opérationnelle. Le CGET a ainsi mandaté l'ERU afin de construire une formation devant permettre aux conseillers citoyens de prendre toute leur place durant cette nouvelle séquence du projet de renouvellement urbain.

Cette formation a pour objectifs de faciliter la mise en place d'une démarche de co-construction, de permettre aux conseils citoyens de s'impliquer durant la phase opérationnelle du projet, de développer une participation correspondant à cette phase afin de rendre pérenne la mobilisation des conseils citoyens et de développer l'exercice de leur maitrise d'usage. Pour cela elle devra interpeller les conseils citoyens sur leur rôle de maître d'usage durant toute la vie du projet, et travailler à la mise en situation opérationnelle des conseils citoyens en regard du déroulement du projet.

A l'issue de la formation, les conseillers citoyens devront avoir acquis une connaissance sur la place des conseillers citoyens dans le projet de renouvellement urbain et notamment durant toute la phase opérationnelle du projet.

Une formation construite autour de :

- La rencontre des différents participants de la formation autour d'une problématique commune, celle du projet ;
- l'histoire de la politique de la ville, du renouvellement urbain et ses dominantes actuelles, notamment dans la mise en place des conseils citoyens ;
- la gouvernance du projet, la place de la maîtrise d'usage dans cette gouvernance ;

- les incontournables d'un projet de renouvellement urbain ;
- la mise en œuvre de ce projet à 5, 10, 15 ans ;
- la démarche de co-construction durant tout le déroulement du projet - sur les différentes thématiques majeures du projet ;
- les ressources mobilisables au niveau local ;
- la rencontre avec les acteurs institutionnels nationaux de la politique de la ville et du renouvellement urbain

8 sessions de 4 jours du mardi au vendredi seront proposées.

La priorité est faite aux conseillers citoyens des quartiers en renouvellement urbain qui n'ont jamais participé à ces formations.

Informations pratiques

Lieu de la formation

École du Renouvellement Urbain
45, avenue Victor Hugo-Bâtiment 270
93 300 Aubervilliers

Financements

Cette formation est financée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration sont toujours pris en charge par l'ÉRU.

Retrouvez l'ensemble [1]**de ces éléments sur le site internet de l'Ecole du Renouvellement Urbain** [1]

École du Renouvellement Urbain | Institut de Formation de la Maîtrise d'Ouvrage de la ville

AGENDA DES SESSIONS FORMATION
CONSEILS CITOYENS 2019

- SESSION 1 - 26, 27, 28 et 29 mars
- SESSION 2 - 9, 10, 11 et 12 avril
- SESSION 3 - 18, 19, 20 et 21 juin
- SESSION 4 - 2, 3, 4 et 5 juillet
- SESSION 5 - 10, 11, 12 et 13 septembre
- SESSION 6 - 15, 16, 17 et 18 octobre
- SESSION 7 - 19, 20, 21 et 22 novembre
- SESSION 8 - 10, 11, 12 et 13 décembre

Poids : 90.69 Ko
Téléchargement [2] Favoris + [3]

Formulaire d'incription à la formation de l'ERU

Poids : 83.91 Ko
Téléchargement [4] Favoris + [3]

Dates: Vendredi 11 janvier 2019 - 14:15
Thématiques: Participation citoyenne [5]
Renouvellement Urbain [6]
Publié le 11 janvier 2019

URL de la source (modifié le 29/01/2019 - 11:52): https://www.irev.fr/actualites-0/la-formation-des-conseils-citoyens-lecole-du-renouvellement-urbain

Liens
[1] http://www.ecoledurenouvellementurbain.com/offres-2019/la-formation-des-conseils-citoyens/la-formation-des-membres-des-conseils-citoyens/
[2] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/agenda_sessions_fcc_2019.pdf
[3] https://www.irev.fr/javascript%3A%3B
[4] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/bulletin_inscription_fcc_2019.docx
[5] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3675
[6] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697